



**ACORD**

Ministère des Collèges et Universités

Etude sur les services collégiaux en français  
dans le Nord de l'Ontario

Août 1989



■ ACORD

ANNEXE A

L'étudiant franco-ontarien du Nord-Est,  
son intention de poursuivre des études post-secondaires  
et la langue de ces études

par Simon Laflamme

Université Laurentienne

Sudbury, mai 1989





L'étudiant franco-ontarien du Nord-Est,  
son intention de poursuivre des études post-secondaires  
et la langue de ces études<sup>1</sup>

Simon Laflamme  
Université Laurentienne

1. Introduction

L'éducation, c'est l'espoir des peuples, la possibilité pour eux de se donner des personnages qui les inscriront en tant que peuple dans l'histoire, d'acquérir les connaissances qui leur permettront de se mesurer à la science du monde, d'évoluer vers un avenir prometteur. Mieux se porte le système d'éducation d'un ensemble social, mieux se porte cet ensemble. Depuis quelques années, le système d'éducation franco-ontarien a fait l'objet de bon nombre d'études. Ces études ont presque toutes constaté, à un degré ou à un autre, que le peuple ontariois vivait, au coeur même de ses institutions scolaires, la triste vérité du minoritaire: chances inégales, besoins insatisfaits, ressources rares, services inexistantes ou mal utilisés - voire refusés - et cela, principalement au niveau post-secondaire.

La présente étude porte sur l'évolution des jeunes Franco-Ontariens au long des années scolaires, depuis la huitième année jusqu'au post-secondaire. Elle s'interroge sur leur désir de se rendre au niveau post-secondaire et sur ce qui leur arrive quand ils atteignent ce niveau. En outre, elle se demande quelle place occupe le français dans leur vie et dans leurs projets d'études. Elle est un prolongement des études sur l'éducation franco-ontarienne. Mais elle ne se veut pas la simple réplique des travaux antérieurs. Le fait, d'abord, qu'elle couvre les trois paliers du système scolaire, depuis le primaire jusqu'au post-secondaire, contribue à marquer son originalité. Ensuite, elle entend bien contrôler les résultats des recherches précédentes qui ont porté sur l'intention des jeunes de suivre des cours au niveau post-secondaire. Troisièmement, elle se penche sur la vaste région du Nord-Est ontarien, région que les enquêtes ont parfois négligée. Quatrièmement, elle repose sur un questionnaire; elle se fonde donc sur ses résultats à elle et constitue de la sorte une mise à jour de la situation.

---

1. Le générique masculin, dans ce texte, n'est nullement discriminatoire; il n'a pour but que d'alléger la lecture.





## 2. Méthode de collecte de données

Les questionnaires ont été distribués aux étudiants entre la fin du mois de février et la fin du mois de mars 1989. Cette période semblait idéale. C'est probablement là que les étudiants sont le mieux imprégnés de leur milieu scolaire, qu'ils ne sont ni trop enthousiasmés par l'énergie que procurent les vacances estivales, ni trop épuisés par le fardeau de lourds mois d'études, ni trop réanimés par la détente du congé de Noël. En outre, les étudiants de huitième année, après le mois de janvier, ont bénéficié d'informations qui sont susceptibles d'orienter aussi bien leur plan d'inscription au secondaire que leur projet de carrière.

Deux questionnaires ont été conçus: l'un destiné aux élèves du secondaire et du primaire, l'autre à ceux du post-secondaire. Les dix-neuf premières questions de chacun des questionnaires étaient les mêmes; les élèves ont été appelés à fournir là les informations usuelles relatives au statut social et aux aspirations; ils ont, en plus, été invités à évaluer leur propre compétence en anglais et en français. Les étudiants du primaire et du secondaire ont ensuite dû déclarer s'ils avaient l'intention d'entreprendre des études post-secondaires et, le cas échéant, signaler de quel ordre seraient ces études. Ils ont par après été invités à parler de leur évolution scolaire tout en précisant les causes et les motifs des décisions qui ont déterminé cette évolution. Les étudiants du post-secondaire, eux, ont eu à décrire leur attitude face à la langue surtout dans sa relation avec leur programme d'étude. Une série de questions, enfin, s'adressait à nouveau à tous les répondants. L'intention de ces questions était d'acquérir des éléments sur les tendances idéologiques franco-ontariennes.

Le présent rapport ne peut évidemment pas traiter de tous ces aspects. Il se limite, d'une part, à décrire la volonté de faire des études post-secondaires de même que les raisons et les causes de cette volonté et, d'autre part, à suivre cette volonté durant les études post-secondaires tout en tentant d'en comprendre la dimension linguistique.



Un certain nombre de municipalités du Nord-Est de l'Ontario ont préalablement été choisies. L'échantillon ne devait pas omettre les principales localités et devait contenir des centres scolaires de chacune des sous-régions de la vaste contrée. Les municipalités désignées ont été Hearst, Kapuskasing, Cochrane, Timmins, Kirkland Lake, Temiskaming, North Bay, Sturgeon Falls, Sudbury, Espanola, Blind River, Elliot Lake et Sault Ste-Marie. Cette dernière est la seule ville qui a refusé que le questionnaire soit distribué dans ses écoles. Tous les autres conseils scolaires auprès desquels une demande a été faite ont accepté que leurs élèves répondent au questionnaire. Trois directrices d'écoles, par contre, lesquelles avaient le dernier mot, n'ont pas voulu accueillir les enquêteurs: l'une prétextant que ses élèves étaient déjà soumis à trop d'analyses; l'autre craignant que l'esprit de la recherche n'exacerbe un conflit déjà aigu entre ceux qui prônent l'idée d'écoles réservées aux francophones et ceux qui préfèrent des écoles françaises ouvertes aux anglophones; la dernière faisant l'économie de toute justification. Quoi qu'il en soit, la plupart des conseils scolaires et des écoles ont été réceptifs à l'enquête. Autant que possible, lorsque, dans une municipalité, il y avait des écoles séparées et des écoles publiques, des requêtes ont été déposées auprès des deux conseils.

Pour collecter les données, dans presque tous les cas, des assistants se sont rendus directement dans les salles de classes, ont fait répondre les élèves et ont recueilli les questionnaires.

### 3. Informations générales

Les élèves ont été interrogés dans vingt-sept institutions. 1 602 questionnaires ont été remplis dont seize ont dû être rejetés pour diverses raisons, principalement à cause de vulgarités trop étendues ou de contradictions trop évidentes. En tout, 1 586 cas ont été retenus, soit 333 du primaire, 897 du secondaire et 356 du post-secondaire dont 103 collégiens et 253 universitaires.





La majorité des étudiants (65,8%) proviennent d'institutions unilingues francophones. La plus grande proportion de ceux qui sont inscrits dans des écoles bilingues se trouvent dans des institutions post-secondaires: sur les 543 élèves qui ne sont pas dans des écoles homogènes, 65,0% sont de niveau collégial ou universitaire. Si l'on ne considère que les étudiants des niveaux primaire et secondaire, on observe que plus de 77% d'entre eux appartiennent à des écoles unilingues francophones. Ces données correspondent sensiblement à la réalité nord-ontarienne. La distribution des sexes dans l'échantillon s'apparente aussi à celle qu'on connaît dans le Nord de l'Ontario, voire dans tout l'Ontario. Au fur et à mesure qu'on avance dans les années scolaires, la proportion des femmes tend à s'accroître.<sup>2</sup>

Tableau 1  
Distribution des étudiants  
selon le sexe et le niveau de scolarité  
(résultats en pourcentages)

sexe	niveau primaire	niveau secondaire	niveau post-secondaire
féminin	52,3	57,2	70,0
masculin	47,7	42,8	30,0
totaux	100,0	100,0	100,0
nombre	331	895	353

En distinguant le niveau post-secondaire en ses deux composantes, on réalise que 67,3% des collégiens et 71,3% des universitaires sont des femmes.

2. Cette situation a été constatée, entre autres, par Stacy Churchill, Saeed Quazi et Normand Frenette dans Education et besoins des Franco-Ontariens: Le diagnostic d'un système d'éducation, Conseil de l'éducation franco-ontarienne, Toronto, 1985. Lire, par exemple, volume 2, p. 7.





#### 4. Primaire et secondaire

##### 4.1. Intention de faire des études post-secondaires

L'enquête révèle que 94,2% des jeunes des niveaux primaire et secondaire comptent entreprendre des études post-secondaires.

Ces résultats sont nettement supérieurs à la plupart de ceux qui ont déjà été obtenus par les analyses antérieures.<sup>3</sup> Faut-il voir là l'effet d'une sélection, dans les écoles, des élèves les plus enclins à se diriger vers les études post-secondaires? Peut-être. Mais il faut surtout noter que le nombre d'élèves inscrits dans les écoles diminue avec le niveau d'étude. Les élèves qui sont à l'école veulent se rendre au post-secondaire dans de fortes proportions mais, dans les faits, bon nombre d'entre eux abandonnent leurs études souvent sans même avoir terminé tous les cours du niveau secondaire. Par ailleurs, s'il est évident qu'une telle donnée doit être manipulée avec suspicion, il n'est pas moins clair qu'un nombre important de jeunes Ontariois envisage maintenant l'éventualité des études collégiales ou universitaires.<sup>4</sup>

---

3.Churchil, *ibid.*; Pierre E. Poirier, Evelyn Gagné et Maurice Lapointe, Le profil de l'étudiant franco-ontarien quant à son intentionalité de poursuivre des études post-secondaires, Faculté d'éducation, Université d'Ottawa, 1987.

4.Rappelons que G. Héroux a, lui aussi, trouvé des proportions impressionnantes de jeunes ambitieux dans la ville de Toronto (Rapport d'une enquête portant sur les besoins pour des services en langue française dans les collèges communautaires à Toronto, Centre communautaire francophone, 1985.)





#### 4.2. Niveau de scolarité et sexe

Une autre donnée intrigante dans notre échantillon: cette forte aspiration est relativement constante au cours des années scolaires.

Tableau 2  
Intention de faire des études post-secondaires  
selon le niveau de scolarité  
(résultats en pourcentages)

intention de faire des études post-secondaires	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
non	6,1	4,4	11,4	6,6	2,7	1,7
oui	93,9	95,6	88,6	93,4	97,3	98,3
nombre	296	252	219	91	183	117

Dans les intentions, l'université est préférée au collège communautaire dans une assez forte proportion. En effet, 60,6% des jeunes espèrent s'inscrire à l'université et 33,4% envisagent plutôt le collège.<sup>5</sup>

Dans l'ensemble, un peu plus de femmes que d'hommes se proposent d'entreprendre des études post-secondaires; mais la différence est relativement faible (56,9% pour 43,1%). A l'opposé, beaucoup plus d'hommes que de femmes décident de ne pas étudier après le secondaire (36,9 pour 63,1). Quand on met en relation le désir de poursuivre des études au-delà du secondaire avec le sexe et le niveau de scolarité, on aperçoit à presque tous les niveaux un léger avantage pour les élèves de sexe féminin mais, d'une façon générale, les résultats pour les deux sexes réaffirment la forte intention de ne pas cesser les études après le secondaire.

<sup>5</sup>. Ces résultats sont presque identiques à ceux de G. Héroux, op. cit.





Tableau 3  
Intention de faire des études post-secondaires  
selon le niveau de scolarité  
chez les femmes  
(résultats en pourcentages)

intention de faire des études post-secondaires	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
non	3,2	6,0	5,5	4,2	2,1	3,2
oui	96,8	94,0	94,5	95,8	97,9	96,8
nombre	154	174	109	48	96	62

Tableau 4  
Intention de faire des études post-secondaires  
selon le niveau de scolarité  
chez les hommes  
(résultats en pourcentages)

intention de faire des études post-secondaires	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
non	8,6	5,2	16,5	9,3	3,4	0,0
oui	91,4	94,8	83,5	90,7	96,6	100,0
nombre	140	77	109	43	87	55

A tous les niveaux scolaires, une plus grande fraction de femmes que d'hommes se proposent d'aller à l'université.\*

6. Pierre Poirier, Evelyn Gagné et Maurice Lapointe (op. cit.) ont trouvé des résultats comparables en analysant la situation d'élèves de douzième et de treizième année: "Plus de filles que de garçons dans le profil universitaire. Plus de filles que de garçons dans le profil collégial", p. 126.





Tableau 5  
Choix du collège communautaire ou de l'université  
selon le niveau de scolarité  
chez les femmes  
(résultats en pourcentages)

type d'études post-secondaires prévu	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
collégial	29,9	30,3	48,5	32,6	48,9	32,3
universitaire	70,1	69,7	51,5	67,4	51,1	67,7
nombre	147	165	101	43	88	62

Tableau 6  
Choix du collège communautaire ou de l'université  
selon le niveau de scolarité  
chez les hommes  
(résultats en pourcentages)

type d'études post-secondaires prévu	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
collégial	37,6	36,6	60,6	43,6	51,9	21,4
universitaire	62,4	63,4	39,4	56,4	48,1	78,6
nombre	125	71	99	39	81	86





Mais ces nouvelles corrélations mettent à jour une tendance importante: la proportion des élèves qui ont l'intention de s'inscrire au collège communautaire augmente à mesure qu'ils évoluent dans le programme et, en contrepartie, celle des universitaires éventuels diminue.<sup>7</sup> Cette tendance, toutefois, exclut la treizième année; mais il faut dire que cette année a principalement pour rôle de former les élèves en vue de l'université. Ce déplacement des intentions se répercute dans les projets de carrière: plus les élèves s'approchent de la fin du secondaire, plus est faible la proportion de ceux qui se proposent des carrières prestigieuses ou des occupations qui appellent de hautes qualifications scolaires.

#### 4.3. Moyenne des résultats scolaires

Chez les élèves de huitième année, les performances scolaires n'ont que peu d'influence sur les aspirations éducationnelles. Environ 95% de ceux qui ont une moyenne d'au moins 60% envisagent d'éventuelles études post-secondaires; il y a peu de variation entre les plus faibles et les plus forts: 90,9% de ceux qui réalisent des moyennes de 90% et plus projettent quelques études au-delà du secondaire; cette proportion est de 93,2% pour ceux qui obtiennent des notes entre 60% et 69%. Il faut souligner cependant que les étudiants dont la moyenne scolaire se situe entre 50% et 59% ne sont que 61,5% à se proposer de se rendre au collège ou à l'université. Chez les élèves du secondaire, on observe exactement le même phénomène: on ne peut pas affirmer que le nombre des aspirants aux études post-secondaires s'accroît avec le degré de réussite scolaire.

---

7. Si on ne fait pas intervenir la variable sexe, la tendance est beaucoup moins nette: en huitième année, la proportion de ceux qui envisagent l'université est de 66,7%, elle est de 67,9% en neuvième année, de 45,5% en dixième année, de 62,2% en onzième année, de 49,7% en douzième année et de 72,9% en treizième année.





Si presque personne, quelle que soit la moyenne des résultats scolaires, n'entend mettre un terme aux études à la fin du secondaire, tout le monde ne prévoit pas invariablement aller à l'université. La tendance est très nette et dès la huitième année: la volonté de s'inscrire à l'université est fortement reliée aux performances scolaires; le nombre de ceux qui espèrent devenir universitaires s'accroît avec l'augmentation de la moyenne des résultats scolaires.<sup>8</sup>

#### 4.4. Niveau d'éducation des parents

L'éducation de la mère ou celle du père n'a que peu d'influence sur les projets d'études de l'enfant: quel que soit le niveau atteint par le parent, plus de 90% des jeunes veulent être diplômés d'un programme post-secondaire. Cependant, la proportion de élèves qui choisissent l'université de préférence au collège communautaire augmente avec le niveau de scolarité des parents: 54,0% des étudiants dont la mère n'est pas allée au-delà du cours primaire veulent aller au collège contre 14,2% de ceux dont la mère est diplômée d'université; les résultats associés au niveau d'éducation du père sont comparables puisque 50,0% des enfants de pères qui ne se sont pas rendus au secondaire croient aller dans un collège pour 11,3% de ceux dont le père détient un diplôme universitaire.

#### 4.5. Ville de résidence

Les villes du Nord de l'Ontario ont été divisées en trois catégories: grande,<sup>9</sup> moyenne<sup>10</sup> et petite. Cette division est quelque peu arbitraire, il est vrai, car il n'y a pas, à proprement parler, de grande ville dans le Nord de l'Ontario. La plus grande municipalité est Sudbury et elle compte à peine, si l'on exclut sa banlieue, 100 000 citoyens.

---

8. Cette observation confirme l'analyse de Pierre Poirier, Evelyn Gagné et Maurice Lapointe, op. cit., p. 146.

9. North Bay, Sudbury, Timmins.

10. Par exemple: Espanola, Hearst, Kapuskasing ou Sturgeon Falls.





Il semble néanmoins opportun de faire des distinctions entre les grandes concentrations urbaines du Nord, les villes de taille plus restreinte et les villages afin de vérifier si le degré d'urbanisation ne détermine pas les aspirations éducationnelles. Cette distinction a en tout cas permis de trouver que c'est dans les grandes villes que la préférence pour l'université est la plus importante (65,8%); cette préférence diminue à 46,1 dans les villes moyennes et remonte à 55,2 dans les petites villes.

La proximité des institutions post-secondaires semble ne pas avoir d'effet spécifique sur les projets d'études des élèves. Hearst, où se trouve un collège universitaire, ne compte que 48,4% d'individus qui ont l'intention de s'inscrire à l'université. Les universités de la ville de Sudbury attirent bien 74,7% des élèves, mais il faut aussi constater qu'à Espanola, municipalité qui se situe à une heure de Sudbury, les pro-universitaires ne sont pas moins de 88,4%.

#### 4.6. Langue de l'élève

Quand on demande aux élèves dans quelle langue ils prévoient faire leurs études post-secondaires, 23,9% optent pour le français, 10,5% pour l'anglais, 65,2% indiquent qu'ils souhaitent s'instruire à la fois en anglais et en français et 0,4% parlent de suivre des programmes dans d'autres langues.<sup>11</sup>

Le sexe du répondant n'a à peu près aucune influence ici: les hommes et les femmes prévoient dans des proportions comparables la langue de leurs futures études, chacun des deux groupes privilégiant un apprentissage bilingue.

---

11. Cette préférence des étudiants Franco-Ontariens pour des institutions bilingues rejoint celle qui a été trouvée dans des analyses antérieures. On pense notamment à l'enquête de Héroux, op. cit.





Tableau 7  
Langue des projets d'études post-secondaires  
selon le sexe  
(résultats en pourcentage)

langue des projets d'études post-secondaires	sexe	
	féminin	masculin
français	23,3	24,4
anglais	9,2	12,0
français et anglais	66,8	63,4
autre langue	0,7	0,2
nombre	621	483

Dans l'ensemble, le nombre de personnes à considérer leur compétence à parler, à écrire ou à lire la langue est quelque peu supérieur pour l'anglais que pour le français, c'est-à-dire, par exemple, que le nombre de jeunes Franco-Ontariens qui estiment que leur français écrit est "bon" (468) est légèrement moins élevé que l'ensemble de ceux qui jugent leur anglais écrit de la même manière (595). Très peu d'élèves disent posséder une compétence "mauvaise"<sup>12</sup> ou "passable"<sup>13</sup> aussi bien en français qu'en anglais et qu'il s'agisse de la langue orale, écrite ou lue. Un nombre non négligeable qualifie ses compétences de "moyennes".<sup>14</sup> Mais la plupart des étudiants se classent dans les catégories "assez bonne"<sup>15</sup> et "bonne"<sup>16</sup>.

Il y a une très faible tendance à préférer un enseignement en anglais plutôt qu'en français selon l'auto-estimation de la compétence. La proportion de ceux qui veulent étudier strictement en anglais, par exemple, est quelque peu plus élevée chez ceux qui avouent avoir une compétence "passable" à l'oral en français: elle est de 17,9% chez eux et de 6,4% chez ceux qui qualifient leur compétence de "bonne". Mais l'immense majorité des élèves se classent dans les trois niveaux "moyen", "assez bon" et "bon", en langue parlée, écrite et lue, aussi bien en anglais qu'en français, et favorisent à environ 65% les études bilingues.

12. Environ 1% pour l'ensemble des catégories.
13. Environ 3% pour l'ensemble des catégories.
14. Environ 20% pour l'ensemble des catégories.
15. Environ 38% pour l'ensemble des catégories.
16. Environ 38% pour l'ensemble des catégories.





La langue parlée à la maison a une influence à la fois consistante et paradoxale. En effet, 73,2% de ceux qui parlent français et anglais à la maison penchent vers le bilinguisme; cette proportion diminue à 61,2% dans le cas où la langue de la famille est uniquement le français et reste la même (63,9%) dans les familles où l'anglais est la seule langue parlée. Les enfants issus de familles unilingues sont moins nombreux à vouloir faire partie d'institutions bilingues, mais la différence est très faible entre eux et ceux qui proviennent de familles unilingues et les enfants de familles unilingues anglophones se comparent étrangement aux enfants de familles où seul le français est parlé.

La corrélation avec le niveau de scolarité des parents réaffirme cette préférence pour les études bilingues: enfant de diplômé d'université, fils ou fille de parent très peu instruit, le bilinguisme l'emporte. Il y a bien certaines variations selon le niveau d'instruction des parents, mais il n'y a pas de tendance marquée: par exemple, 60,4% des enfants dont le père détient un diplôme d'université iraient dans des institutions bilingues, ces institutions attireraient 70,7% de ceux dont le père possède un diplôme du secondaire mais seulement 57,9% des élèves dont le père n'a jamais fait d'études secondaires.

Le niveau d'éducation des élèves, toutefois, attire l'attention: il semble que plus le jeune évolue dans ses études secondaires, plus il a tendance à préférer des institutions homogènes françaises.



**Tableau 8**  
**Langue des projets d'études post-secondaires**  
**selon le niveau d'éducation**  
**(résultats en pourcentage)**

langue des projets d'études post-secondaires	niveau de scolarité					
	8e	9e	10e	11e	12e	13e
français	20,8	21,8	22,9	22,9	28,7	32,5
anglais	10,6	8,4	5,9	7,2	14,9	15,4
français et anglais	68,2	69,5	70,2	69,2	56,3	51,3
autre langue	0,4	0,4	1,0	0,0	0,0	0,9
nombre	283	239	205	83	174	117

Ce désir croissant d'étudier surtout en français se retrouve au niveau post-secondaire.

### 5. Post-secondaire

Les étudiants qui ont répondu au questionnaire au niveau post-secondaire l'ont fait dans le cadre de cours en français. C'est donc dire que cette enquête ne tient pas compte des francophones qui sont inscrits dans des programmes offerts exclusivement en anglais ou de ceux qui suivent des cours en anglais.

Cela dit, sur 370 élèves inscrits au post-secondaire, 337 (91,1%) souhaiteraient avoir accès à davantage de cours en français; 33 d'entre eux seulement aimeraient suivre plus de cours en anglais. Or, ces élèves, pour la plupart, suivront de toute façon plus de cours en français qu'en anglais: 326 affirment qu'ils auront plus de cours en français qu'en anglais jusqu'à la fin de leur programme; 40 disent qu'ils en auront plus en anglais. Ainsi, malgré le fait que la grande majorité de ces étudiants prennent leurs cours principalement en français,<sup>17</sup> ils n'en désireraient pas moins un surcroît de cours en français.

<sup>17</sup> Le nombre moyen de cours suivi en français est de 9,8; en anglais il est de 1,8.





Les raisons invoquées par les étudiants qui préfèrent les cours en anglais sont variées (les cas ici, par contre, sont peu nombreux de sorte que ces résultats n'ont que valeur d'hypothèse). Il semble que la perception de la qualité des professeurs francophones ou des cours en français ne soit pas un prétexte. Les limites dans le nombre de cours en français découragent quelques individus, mais pas la majorité. On peut affirmer la même chose du nombre de professeurs francophones: si l'anglais est favorisé, cela ne s'explique que pour très peu de personnes par le fait qu'il y a moins de professeurs en français qu'en anglais. Les conflits d'horaire ne sont qu'un obstacle exceptionnel. Ce n'est que rarement qu'un élève s'expliquera en disant que la correction des travaux est plus sévère en français ou en signalant que le nombre d'élèves dans les classes françaises est trop petit.

Bref, le fait que l'étudiant francophone se tourne vers les cours en anglais trouve sa raison beaucoup plus dans un mode de vie, une attitude prédéterminée, que dans un ensemble de circonstances liées à une institution d'enseignement, circonstances, qui, par ailleurs, ne peuvent pas être totalement exclues. Ces hypothèses restent à explorer. Il serait intéressant, entre autres, d'associer ces variables indépendantes à la situation de tous les étudiants, même à celle des élèves qui ne suivront pas un plus grand nombre de cours en anglais.

## 6. Eléments idéologiques et conclusion

Les étudiants ont eu à lire un certain nombre d'énoncés. Chacun de ces énoncés exprimait un jugement. Les étudiants devaient indiquer sur une échelle de un à cinq s'ils étaient tout à fait d'accord (un) ou pas du tout d'accord (cinq) avec ce jugement. Les réponses à certains de ces énoncés donnent une idée du climat idéologique dans lequel évolue le Franco-Ontarien, de l'esprit dans lequel il formule ses projets d'étude.





Un énoncé affirmait: "La culture anglaise est plus intéressante que la culture française". Les degrés d'assentiment se sont répartis ainsi:

tout à fait d'accord					pas du tout d'accord	
1	2	3	4	5		
126	161	278	234	772		
8,0%	10,2%	17,7%	14,9%	49,2%		

La majorité des étudiants expriment leur désaccord avec cette proposition; il n'en demeure pas moins qu'une fraction importante de ces élèves acquiesce et que des fractions encore plus importantes hésitent à un degré ou à un autre. Le sexe, ici, n'exerce aucune influence: les hommes et les femmes se distribuent de façon semblable. Cependant, on note que plus le jeune évolue dans ses études, moins il est probable qu'il admette un tel énoncé: les universitaires rejettent presque systématiquement une pareille opinion. La région détermine quelque peu elle aussi la position de l'étudiant. A Sudbury, 62% des élèves ne sont "pas du tout d'accord"; dans le secteur Cochrane-Timmins ce désaccord n'est que de 36,2%.

Un autre énoncé se lisait comme suit: "Je ressens le goût de vivre en anglais comme étant plus naturel que celui de vivre en français".

tout à fait d'accord					pas du tout d'accord	
1	2	3	4	5		
144	152	306	218	741		
9,2%	9,7%	19,5%	14,0%	47,6%		





On fait ici le même constat sauf qu'on a affaire à un net phénomène d'aliénation: une forte proportion de minoritaires se sentent plus à l'aise en agissant comme le majoritaire qu'en se comportant comme les siens. Comme dans le cas précédent, hommes et femmes répondent de façon comparable; comme dans le cas précédent le niveau d'éducation réduit la probabilité d'acquiescement; comme dans le cas précédent la région a une certaine importance: Sudbury est la plus opposée (55,2%) et Cochrane-Timmins la moins (39,2%). Cette opposition nette est de 46,2% à Hearst-Kapuskasing, de 44,4% au Nipissing, de 42,5% dans la Rivr Nord et de 42,1% dans le Temiskaming.

Un troisième énoncé: "Il n'y a aucun danger d'oublier la langue française et on ne peut pas se permettre de ne pas parler anglais".

tout à fait d'accord					pas du tout d'accord	
1	2	3	4	5		
251	137	313	183	667		
16,2%	8,8%	20,2%	11,8%	43,0%		

Si 16,2% des étudiants sont tout à fait d'accord avec cette proposition, que plus de 40% d'entre eux hésitent à un degré ou à un autre, que l'assentiment ne diminue qu'avec le niveau de scolarité, on ne peut pas s'étonner que les jeunes se trouvent relativement compétents en anglais et en français et qu'ils se destinent principalement à des études bilingues. Il faut cependant se garder de porter un jugement sans nuances à partir de ces résultats. Un énoncé du genre "La qualité de ma langue française n'est pas importante" est carrément repoussé par 71,7% de tous les étudiants. Un autre comme "Il ne faut pas être trop français" répugne à 68,2% de l'ensemble des élèves. En fait, si l'étudiant franco-ontarien est séduit par l'anglais, croit en la valeur du bilinguisme, même s'il en vient dans certains cas à nier sa propre culture, il n'en demeure pas moins attaché à sa différence, à sa spécificité. Si ces positions expliquent qu'il aspire à une éducation bilingue, elles montrent en même temps que l'esprit franco-ontarien est une réalité complexe qui demande à être analysée de façon beaucoup plus détaillée.